

# Info-Négo n° 5 – 22 décembre 2022

À tous les membres brigadiers scolaires, cols blancs et professionnels du secteur Longueuil,

Le comité de négociation souhaite vous tenir informés des avancées de la négociation. Comme vous le savez, la négociation en mode raisonné nous permet d'échanger ouvertement sur les problématiques. De part et d'autre, nous avons des discussions franches sur nos enjeux. Les dernières séances ont été bonnes et l'avancement est positif.

Les enjeux discutés actuellement, en lien avec l'article 9 et tout ce qui concerne le mouvement de personnel, la reconnaissance, le respect de notre expérience et de nos compétences, avec la pénurie de main-d'œuvre, c'est un bon momentum pour aborder ces points. Les avancées qui pourront être faites vont avoir un effet certain sur la rétention de personnel en plus d'avoir un impact positif sur la progression de carrière. À titre indicatif, depuis la signature de la dernière convention collective en 2018, plus de 60 griefs ont été déposés en lien avec ces enjeux, signe qu'il est impératif d'apporter des changements, d'harmoniser et d'actualiser notre convention en fonction du contexte d'aujourd'hui. L'article 9 et le mouvement de personnel sont au cœur de vos demandes et il était important d'aller au fond des problématiques pour tous les membres (cols blancs, professionnels et brigadiers).

D'autres enjeux et sujets seront abordés par la suite et certains seront aussi coriaces, on n'a qu'à penser au télétravail, à l'horaire de travail et la flexibilité, le rattrapage salarial pour certains emplois et les augmentations de salaire. Il est normal dans une négociation de convention collective d'aborder en premier lieu les sujets et les points normatifs, c'est une façon de mettre la table et par la suite, tout ce qui touche le monétaire est abordé. En ce qui concerne l'aspect monétaire, nous avons déjà dit à l'employeur, sans avoir conclu à ce jour, que nous avons justement des attentes sur les augmentations de salaire et le rattrapage salarial. Ce point est donc à venir.

Le comité de négociation a terminé les séances pour l'année 2022 le 19 décembre dernier et nous reprendrons en janvier 2023. Le calendrier des séances a été convenu jusqu'en juin et nous prévoyons nous rencontrer plus d'une quarantaine de fois d'ici l'été. Au retour des Fêtes, nous croyons être en mesure de finaliser les discussions en lien avec l'article 9 et aborder un nouveau sujet.

Nous vous tiendrons informés via notre Info-Négo et la page Facebook des SREM SCFP 306 et soyez assurés que si nous sentons le besoin de vous solliciter sur un ou des enjeux, nous n'hésiterons pas à vous convoquer en assemblée spéciale. Nous profitons aussi du moment pour vous rappeler que nous avons un comité de mobilisation en place. Si vous avez des talents particuliers en montage vidéo, en PowerPoint, en caricature ou tout autre talent que vous pourriez mettre à profit, vous pouvez écrire au comité à l'adresse [moblongueuil306@gmail.com](mailto:moblongueuil306@gmail.com). Vous pouvez également écrire au comité de négociation en tout temps à l'adresse courriel [negolongueuil@scfp306.ca](mailto:negolongueuil@scfp306.ca).

À toutes et à tous, nous vous souhaitons un joyeux temps des fêtes !

## **Le comité de négociation – secteur Longueuil**

*Karine Laprise, présidente*

*Sylviane Côté, vice-présidente*

*Annie Bouchard, directrice*

*Josée Nantel, directrice*

*Simon Beaulieu, conseiller syndical SCFP*